



Paris, le 11 avril 2012

Association des Maires Ville & Banlieue de France  
12, rue Popincourt  
75011 Paris

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de votre sollicitation, et je m'associe au constat dressé par l'Association des maires Ville et Banlieue de France. L'Etat a progressivement abandonné ces territoires, multipliant les économies sur le dos de populations et de collectivités déjà privées de tout. Et les banlieues, méprisées durant le dernier quinquennat, n'eurent jamais leur « Plan Marchall », comme le promettait le candidat Sarkozy en 2007. Contrairement à lui, je ne considère pas les banlieues comme un problème pour la France, mais comme une partie de la solution. Et c'est ce changement que je propose d'incarner le 22 avril prochain.

Ainsi, ma première préoccupation sera la création d'un Grand ministère de la ville, des transports et de l'égalité territoriale. Celui-ci aura pour mission de sonner le grand retour des enseignants, des personnels de santé, des policiers de proximité et des travailleurs sociaux dans les quartiers. Depuis maintenant 10 ans, la politique de rénovation urbaine se limite à construire de nouvelles tours sans prendre en compte le facteur humain. Je propose de poursuivre le travail de l'ANRU tout en ajoutant un euro dans le retour au vivre mieux pour chaque euro dépensé dans le béton. L'argent ainsi dépensé permettra de développer les services de proximité, les petits commerces, mais aussi les associations et les nouveaux modèles de développement comme l'économie sociale et solidaire. Pour financer ces mesures, un grand effort de solidarité sera possible grâce à la création d'un Fonds National de Péréquation Urbaine. Celui-ci permettra de faire de la banlieue la zone prioritaire pour toutes les politiques des écologistes.

Sous couvert d'élitisme républicain, l'éducation nationale laisse chaque année près de 150.000 jeunes sortir du système éducatif sans diplômes. Ce triste constat se vérifie particulièrement dans les banlieues qui souffrent fortement du manque d'enseignants et de moyens. Pour remédier à l'hémorragie éducative des quartiers, je propose l'embauche de 20.000 enseignants supplémentaires d'ici 2017. Ceux-ci seront déployés prioritairement dans les zones sensibles pour que la République garantisse enfin le droit de chacun de se former et d'étudier. Pour les jeunes enfants, la mise en place d'un service de la petite enfance s'avère être une nécessité, ainsi que la construction de 400.000 places d'accueil supplémentaires en crèche, en priorisant, encore une fois, ces efforts pour les quartiers sensibles. Enfin, je souhaite un véritable service public de l'enseignement supérieur pour que chacun ait sa chance et que la sélection entre étudiants ne se fasse plus à l'aune de l'argent dépensé mais bien au regard du travail réalisé.

On ne peut plus accepter que dans un pays comme la France, des millions de citoyens refusent de se soigner faute de moyens financiers suffisants. Pour mettre fin aux déserts médicaux, dans lesquels l'accès aux soins n'est pas garanti, je soutiens la création de centres de santé sur tout le territoire. Je souhaite également que chaque étudiant en médecine effectue un stage obligatoire dans un cabinet situé dans un désert médical. Cette augmentation de la présence médicale sera accompagnée d'un soutien important aux associations, qui sont un relais et un levier majeurs entre l'Etat et les citoyens. Enfin, les attaques répétées au droit à l'avortement et aux plannings familiaux devront cesser car elles sont indignes d'un pays moderne. Adoptées conjointement, ces mesures permettront de rétablir entre les territoires un équilibre qu'il n'aurait jamais fallu rompre.

La France du « tous propriétaires » fut un leurre qui a largement contribué à l'endettement des ménages et à l'aggravation de l'étalement urbain. La crise du logement touche plus de trois millions de personnes en situation de mal-logement, dont près de 600.000 enfants. Les propositions que vous proposez rejoignent en grande partie celles de notre projet pour 2012, « Vivre mieux » : augmentation des crédits de l'ANAH pour éradiquer l'habitat indigne, recours systématique de la loi de réquisition, limitation à 10% des PLS dans les constructions de logements sociaux, renforcement de la loi SRU et des pénalités financières, redistribution en faveur des maires bâtisseurs, etc. Et pour faire face à l'urgence et enrayer la spéculation, la mise à disposition des terrains de l'Etat et des entreprises publiques facilitera la construction massive de logements, notamment sociaux et très sociaux.

La question de l'emploi se pose avec urgence quand plus de 40% des jeunes des quartiers sensibles en sont dépourvus. L'Etat et les collectivités doivent prendre leurs responsabilités et débloquent les moyens nécessaires. Je souhaite que chaque jeune puisse bénéficier d'un suivi et d'une aide à l'orientation et à l'insertion, mais aussi à la création d'entreprise. Les zones franches urbaines constituent un effort louable pour lutter contre le chômage dans les banlieues mais ne peuvent constituer l'alpha et l'oméga d'une politique de l'emploi. Il faudra libérer l'énergie des quartiers en facilitant les démarches administratives, en soutenant financièrement les entreprises, les associations et les coopératives. En mettant l'expertise publique au service des acteurs locaux et des citoyens, notamment en vue de la reconversion écologique, il sera possible de générer massivement de l'emploi dans les banlieues. Le désenclavement géographique par le renforcement des transports en commun semble une évidence tant les bénéfices sociaux, économiques et environnementaux en ressortiront conjointement.

Après avoir gravement amputée l'autonomie financière des collectivités par la réforme unilatérale de la Taxe Professionnelle, l'Etat a poursuivi en gelant ses dotations pour plusieurs années. Pour rétablir la sérénité, toute réforme de la fiscalité locale devra avoir comme préalable la consultation des élus locaux et de leurs représentants au sein des associations. Le nouveau pacte financier qui en résultera devra rendre l'autonomie financière aux collectivités à partir de bases renouvelées : valeurs locatives actualisées, revenu des ménages, etc. Les mécanismes de péréquation actuels devront être amplifiés pour permettre une véritable solidarité et une justice territoriale. Ainsi je souhaite le doublement du Fonds de Péréquation Intercommunale et Communale, tout en s'assurant que son articulation avec le Fonds de Solidarité de la Région Île-de-France ne pénalise pas les communes franciliennes par une double contribution de péréquation. En ce qui concerne les intercommunalités, nous proposons de modifier le fonctionnement des commissions départementales de coopération intercommunale pour faire valoir les territoires de projet et l'intérêt général de leurs habitants.

Le discours sécuritaire du président sortant cache mal son maigre bilan en matière de délinquance. De nombreux postes de policiers et de gendarmes ont été supprimés, et, dans le meilleur des cas, remplacés par des dispositifs de vidéo surveillance dont la Cours des comptes elle-même doute de l'efficacité. Ce je veux avant tout, c'est renforcer la présence humaine dans les quartiers difficiles,

avec le rétablissement de forces de police de proximité. Il faudra mettre l'accent sur la médiation au sein des banlieues et mettre enfin des moyens conséquents dans la prévention des délits. La justice devra ensuite faire son travail, indépendamment du pouvoir politique, et en garantissant à chacun l'égalité devant la loi : délinquants en col blancs comme caïds des cités. Enfin, la perspective d'un débat entre représentants des médias et des banlieues semble tout à fait opportune au regard de l'effet dévastateur du traitement médiatique des quartiers en difficulté.

La laïcité est l'un des piliers du pacte républicain et le fondement de la tolérance et du respect des différences. Je constate d'ailleurs que l'écrasante majorité des citoyens français, qu'ils soient catholiques, juifs ou musulmans, vivent leur foi en parfait accord avec les principes de laïcité. Et à ce titre, je condamne fermement l'instrumentalisation de la laïcité par droite populaire et l'extrême droite qui s'en servent pour stigmatiser les musulmans. Les habitants des quartiers sont souvent mis à l'écart quand ils recherchent un emploi ou un nouveau logement, c'est la preuve d'une discrimination liée à l'origine géographique. Plusieurs solutions existent – anonymat des demandes, sanctions – et il faudra adopter ces mesures pour rétablir la justice entre citoyens.

La question de la durabilité dans les quartiers est aussi, comme vous le savez, au cœur des préoccupations des écologistes. Cette question rejoint celle de l'emploi puisque nous pouvons, en engageant la conversion écologique du pays, créer des centaines de milliers d'emplois. Les banlieues en difficulté sont souvent d'anciennes zones ouvrières qui ont particulièrement souffert de la mondialisation, condamnant les habitants au chômage et à la relégation sociale. C'est donc dans la banlieue que l'industrie de demain ira prioritairement. Pour cela, je veux implanter des centres de formations et des antennes d'enseignement supérieur orientés vers les métiers de demain, comme les énergies vertes ou l'isolation des bâtiments. Les reconstructions de l'ANRU devront toutes être respectueuses de l'environnement et isolées thermiquement pour que la hausse des prix de l'énergie n'impacte pas le budget des familles les plus modestes.

Le sport représente moins de 1% du budget de l'Etat et souffre de nombreux maux : faible démocratisation, dopage dans le sport amateur, faible mise en perspective avec la santé, etc. Je souhaite une nouvelle politique du sport, qui reconnaisse le rôle de chacun des acteurs institutionnels et associatifs. Plusieurs mesures concorderont à la réalisation de cet objectif : création d'un schéma national du sport à l'échelle nationale, reconnaissance du sport comme élément de santé publique, construction d'équipements pour les zones denses et sous-équipées. Enfin, il faudra promouvoir la diversité et l'accès du plus grand nombre à la culture, en rééquilibrant les dotations entre grandes institutions et petits centres culturels. Les artistes reconnus ou en devenir seront associés de manière récurrentes aux projets, permettant de faire le relais entre élus et citoyens des quartiers. Je maintiendrai la culture à 1% du budget de l'Etat, et inscrirai la culture comme clause de compétences obligatoire pour les intercommunalités. De plus en plus de centres culturels de rayonnement national et international vont s'implanter dans les banlieues. Ce mouvement sera non seulement poursuivi, mais amplifié par la délocalisation d'instituts emblématiques.

J'espère vous avoir témoigné toute l'ambition que je porte pour les quartiers, qui ne sauraient rester condamnés au banc de la République. Je ne supporte plus le discours trompeur et néfaste des médias et de certains partis politiques à leur égard, et je ferai tout pour redonner de la confiance, et de la fierté, à leurs habitants.

Sincères salutations,

Eva Joly

